Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 03.06.15 | 48e année | N° 18

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Et que fait la présidente?

... A part des discours et des apéros, diraient certains. Mon année de présidence est arrivée à son terme, une année sans Millénaire ni catastrophe, mais une année riche en rencontres et en expériences.

En tant que présidente, j'ai dédié beaucoup de temps au tissu social, économique, culturel et politique de notre ville. La palette va de la visite du prince du Japon à la Fête des Vendanges en passant par les inaugurations de chantiers, jubilés d'employés, assemblées générales, jumelages et autres championnats.

Mais la présidente est surtout la première d'une équipe – le Conseil communal – dont elle facilite le bon fonctionnement et favorise la créativité en ménageant quelques moments de bonne humeur. Les résultats d'un travail collégial se laissent voir: à travers l'animation du centre-ville, la création de dizaines de places d'accueil pour les enfants, la mise en place de l'abonnement transports publics à demi-prix pour les jeunes et d'un Service de sécurité urbaine de proximité ainsi que l'assainissement de bâtiments emblématiques, le Conseil communal met en œuvre un principe fondamental: le partenariat avec la population et les acteurs intéressés. Je cite les processus de planification participatifs, la politique de mobilité au niveau du Littoral et du canton et, bien sûr, les négociations en vue d'une fusion de communes.

J'ai désormais passé plus loin le flambeau de la présidence, enrichie de tant de rencontres avec des personnes engagées. Je me réjouis de pouvoir en approfondir certaines, sources de motivation et d'inspiration.

Christine Gaillard
Directrice de l'Education, de la Santé et de la Mobilité



Sur les façades de l'Hôtel de Ville, les eaux paisibles du lac de Neuchâtel font écho à l'agitation de l'océan. • **Photo: Studio Joël von Allmen**

L'eau s'invite au centre-ville

La Ville de Neuchâtel a inauguré vendredi soir les toiles artistiques qui drapent l'Hôtel de Ville. Durant plus d'un an, en raison des travaux de rénovation et de restauration, ce bâtiment historique et emblématique se muera en deux vastes étendues d'eau, avec le lac de Neuchâtel en ouest et l'océan en est et au nord. Signée par l'équipe du Studio Joël von Allmen, l'œuvre «Antipodes» symbolise l'ouverture au monde.

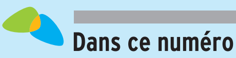
«Nous avons saisi l'opportunité de la rénovation de l'Hôtel de Ville pour créer un événement qui renforce l'attractivité du centre-ville sur les plans économiques, touristiques et culturels. Aux antipodes du pessimisme et de la résignation réside une volonté, celle de positionner Neuchâtel de la meilleure des manières sur la carte nationale», a déclaré le conseiller communal Olivier Arni, lors du vernissage de ces bâches inédites. Fidèle à sa maxime «Art de vivre et innovation», la Ville de Neuchâtel exprime ainsi sa volonté de valoriser et de développer le cœur de la cité.

Les toiles mesurent environ 18 mètres de haut et 33 de large sur les façades principales de l'édifice. Elles montrent un lac de Neuchâtel calme et apaisé en ouest, et un océan déchaîné en est et au nord. «Neuchâtel est un petit nid douillet. Nous avons de la chance de vivre dans cette ville exceptionnelle. A 6'300 kilomètres sous nos pieds se trouve une montagne d'eau, un monde hostile, fascinant, mais aussi dangereux. Ces images reflètent notre monde. La tranquillité et la sérénité font face au chaos et aux guerres», a expliqué Joël von Allmen, concepteur de l'intervention artistique.

Cette vision aquatique durera le temps des travaux jusqu'à l'été prochain. Le Conseil général a approuvé l'automne dernier un crédit de 3,36 millions de francs destiné à la rénovation de l'Hôtel de Ville. Ce crédit comprend un montant de 145'000 francs, qui a permis de financer la création artistique, l'impression et le montage des bâches ainsi que l'installation des échafaudages.

Publicité


ABO
ADO
ABO JUNIOR À MOITIÉ PRIX!
ABOADO.CH
transN
transports publics neuchâtelois
A C A
Graphisme : Jonathan Cachelin, étudiant à l'Académie de Meuron
Ville de
Neuchâtel



Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 10 juin 2015.

Le Tour de Romandie populaire fait halte à Neuchâtel



L'engouement suscité par l'arrivée des coureurs du Tour de Romandie dans le stade de la Maladière en mai 2014 est à l'origine de la cyclosportive autour du lac de Neuchâtel. • **Photo: archives**

Le Tour de Romandie revient à Neuchâtel

Le Tour de Romandie revient à Neuchâtel dans le cadre de ses courses populaires. La première édition du Tour du lac de Neuchâtel aura lieu ce dimanche 7 juin. Une manifestation qui se veut toute à la fois sportive et familiale. Une série d'animations seront proposées tout au long de la journée sur l'esplanade de la Maladière, qui accueillera le départ ainsi que l'arrivée de la course.

Plusieurs ingrédients sont à l'origine de cette nouvelle épreuve. L'engouement suscité par l'arrivée des coureurs du 68e Tour de Romandie dans le stade de la Maladière le 4 mai 2014, le soutien des autorités locales ainsi que l'énergie déployée par la société organisatrice Chassot Concept SA, en collaboration avec le comité local, ont permis la mise sur pied de cette course cycliste destinée au tout public. «Cette manifestation doit permettre de donner des racines au Tour de Romandie en pays neuchâtelois», indique Laurent Claude. Le président du comité d'organisation neuchâtelois entend bien pérenniser cette cyclosportive avec pour objectif d'accueillir à nouveau une étape du Tour de Romandie à Neuchâtel en 2018.

Se remettre en jambe

Le parcours de l'épreuve neuchâteloise consiste en une boucle de 107 kilomètres autour du lac de Neuchâtel. Les participants partiront de l'esplanade de la Maladière dès 8h30 par groupe de 50, afin de faciliter leur intégration dans le trafic dominical, d'abord en direction du Landeron, pour rejoindre Neuchâtel via Cudrefin, Estavayer-le-Lac, Yverdon-les-Bains et Bevaix. Organisée en début de saison, cette course permettra aux adeptes de la petite reine de se remettre en jambe. L'épreuve sera chronométrée sans qu'aucun classement ne soit établi. «Cette manifestation vise à promouvoir le fair-play et le sport pour tous», précise le président du comité d'organisation local. Par ailleurs, la sécurité des coureurs sera assurée par 40 motards de la Fédération motorisée valaisanne.

Des animations pour petits et grands

En marge de la course cycliste, les familles, en particulier les enfants, se verront proposer un large éventail d'animations sur l'esplanade de la Maladière. Le village des exposants s'ouvrira dès 8h30 avec plusieurs activités proposées par les clubs sportifs neuchâtelois. Les petits pourront notamment s'essayer à la danse, faire du vélo ou même se balader à dos de poney. Des massages seront aussi proposés aux valeureux sportifs. Dès 11h30, une Pasta party sera servie aux participants pour les aider à récupérer après l'effort et les spectateurs trouveront de quoi se restaurer.

Le tour de Romandie populaire

Cette nouvelle manifestation neuchâteloise fait partie du Tour de Romandie populaire. Organisé par la société Chassot Concept SA, celui-ci regroupe trois cyclosportives: le Tour du Lac de Neuchâtel, la Romandie Classic, qui se tiendra le 28 juin entre Aigle et Leysin, et Le Gruyère Cycling Tour qui sera organisé le 6 septembre au départ de Charmey. Le Tour de Romandie populaire a pour but de promouvoir le cyclisme pour tous en Suisse romande tout en donnant aux participants différentes régions à découvrir. (ak)

- **Programme complet et inscriptions sur www.tdr.ch, rubrique cyclosportive.**



Réédition des « Souvenirs » de Willy Russ, petit-fils de Philippe Suchard

Suchard et la Grande Guerre

Une réédition d'un journal tenu durant la Première Guerre mondiale par l'un des petits-fils de Philippe Suchard vient de paraître aux Editions Alphil. A la demande de son père Carl, qui dirigeait alors la chocolaterie familiale, Willy Russ y relate au jour le jour le conflit, mais aussi la vie quotidienne de sa famille et la marche des affaires. Le texte fait l'objet d'une borne informatique dans l'exposition sur la Suisse et la Grande Guerre, à l'affiche au Musée d'art et d'histoire.

«Il ne s'agit pas d'un journal intime», explique l'historien Philippe Henry, co-directeur de l'ouvrage avec Jean-Pierre Jelmini. C'est en effet sur injonction paternelle que Willy Russ se met à tenir cette chronique tant historique que familiale, dès les premiers jours de la guerre. En fils «obéissant et consciencieux», il le fera avec «une constance remarquable», noircissant plus de 3'000 pages, de la mobilisation générale à l'armistice.

De ce volumineux manuscrit malheureusement perdu, il tirera un résumé de 450 pages – soit 15% seulement de l'original ! – qu'il publiera en 1924 à l'intention de sa famille. C'est ce texte, devenu introuvable et tombé dans l'oubli, qui vient d'être réédité à l'initiative d'une descendante de la famille Suchard.

Industriel « malgré lui »

C'est un document «intéressant à plusieurs égards», souligne l'historien Jean-Pierre Jelmini. «Industriel malgré lui», Willy Russ était un grand amateur de musique et, plus encore, de peinture – une passion ruineuse, qui le contraindra à vendre les actions familiales au début des années 1930. A la manière d'une chronique de l'immédiat, il offre un regard original sur la guerre, sa perception et ses répercussions sur la vie sociale, économique, politique et culturelle de la Suisse et du canton de Neuchâtel.

Appel au boycott

Son journal éclaire par ailleurs le sort de la maison Suchard, qui dépendait de ses quatre succursales dans les pays belligérants. Outre les problèmes de ravitaillement, l'entreprise a notamment souffert durant la guerre des liens étroits de la famille Russ avec l'Allemagne. «La France a appelé un temps au boycott du chocolat Suchard et bloqué des cargaisons de cacao dans des ports», rappelle Philippe Henry. Mais grâce à l'augmentation de la consommation militaire de chocolat, les affaires ne se sont pas effondrées.

Enfin, le journal de Willy Russ permet de mieux appréhender le quotidien de la dynastie Suchard, dont le train de vie ne fut que peu affecté par la guerre. D'une lecture agréable, le texte est enrichi de notes en bas de page et éclairé par cinq chapitres introductifs. (ab)

«Willy Russ, souvenirs de 1914 à 1916. L'Europe en guerre, la Suisse et la chocolaterie Suchard. Vision d'un industriel et amateur d'art neuchâtelois»: en vente en librairie, au MAHN ou sur le site www.alphil.com, au prix de 49 francs.



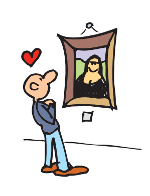
Portrait de Willy Russ par le peintre suisse Ferdinand Hodler. • Photo: MAHN, Stefano Iori

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude,* du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture,* du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique,* lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h.

Espace Rousseau, Salle multimédia: du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h, Salle des archives: mercredi et samedi de 14h à 17h ou sur demande.



Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, Fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre). **Permanent:** Les automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1ers di du mois à 14h, 15h, 16h) Le clavecin Rückers – «Le legs Yvan et Hélène Amez-Droz» – «Neuchâtel: une histoire millénaire». **Expositions temporaires:** jusqu'au 18.10.2015 «14/18 La Suisse et la Grande Guerre»; Du 26.06. au 23.08.2015 «L'Echappée belle»; du 29.11.2015 au 06.03.2016 «Neuchâtel avant-après».

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 novembre 2015, exposition temporaire «Emotions une histoire naturelle». Ouvert ma-di de 10h à 18h.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 18 octobre 2015, exposition «Secrets». L'exposition Secrets conclut la trilogie du MEN consacrée au Patrimoine culturel immatériel. Une série d'installations présentées dans des lieux publics de la ville de Neuchâtel illustrent l'importance, la place et le fonctionnement du secret dans la société. *L'Atelier des musées organise:*

- mercredi 10 juin 2015, 14h à 15h30, atelier «Motus et bouche cousue» destiné aux enfants de 10 à 12 ans.
- mercredi 17 juin 2015, 14h à 15h30, atelier «Chuuut!» destiné aux enfants de 4 à 6 ans.

Inscription sur www.atelier-des-musees.ch.

Galeries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires. Exposition permanente: «L'histoire urbanistique à travers sept maquettes».

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20, à 2 minutes à pied du Parking du Seyon), jusqu'au 27 juin, exposition d'Aleksandra Degiordi: «Sables et Rhinocéros». Thèmes: Sables brûlés, sculptés, avec textures douces et les rhinocéros semblant placides, mais tellement solides et inaccessibles. Jeudi 18 juin, à 20h, «Heart-to-Heart», concert de jazz, avec Kyoko Shi, auteur-compositrice et chanteuse et Richard Pizzorno, pianiste.

Mini Galerie (rue Guillaume-Farel 8), jusqu'au 7 juin, exposition «Histoires d'eau». Œuvres d'Isabelle Ryser-Comtesse, peinture à l'huile et André Storrer, peintures acryliques.

Divers

Jardin Botanique (Pertuis-du-Sault 58), samedi 6 juin, 9h-17h, cours et atelier «Création d'un nain en laine feutrée» (technique et feutrage à l'aiguille), par Carolina Fuentealba Cordero, feutrière.

Halluciné, ciné-club, samedi 6 juin dès 18h30, événements dans le cadre du Festival International de très court. Ouverts à tous. Entrée 5 francs, non membre: 8 francs. Cette manifestation a lieu à l'aula des Jeunes-Rives, faculté des lettres, espace Louis-Agassiz 1. Infos sur http://trescourt.com.



L'actualité culturelle

Les Précieuses ridicules

Le Théâtre du Pommier a le plaisir de présenter le spectacle des élèves de 2e année de l'école du CCN qui se tiendra les vendredi 19 juin et samedi 20 juin.



Deux jeunes femmes provinciales débarquent à Paris en quête d'amour et de jeu d'esprit. Gorgibus, père de l'une et oncle de l'autre, décide de les marier à deux prétendants. Mais, ne les trouvant pas à leur goût, les deux femmes les ridiculiseront de telle façon que ceux-ci décident de se venger. Cette première comédie écrite par Molière voulait offrir un miroir déformant au grotesque bourgeois. En regard à l'importance donnée à l'apparence et au paraître, ce reflet est toujours d'une percutante actualité. **Théâtre du Pommier, spectacle des élèves de 2e année de l'école du CCN: «Les Précieuses ridicules», vendredi 19 juin et samedi 20 juin, à 20h30. Entrée libre, sans réservation. Informations complémentaires sur www.ccn-pommier.ch.**

16e saison au Théâtre du Passage

Le Théâtre du Passage dévoilera le programme de sa nouvelle saison 2015-2016, mardi 16 juin à 20 heures. Une saison particulièrement riche s'achève : près de 25'500 spectateurs et un record de quelques 170 représentations dont de nombreuses «hors les murs», à l'exemple des Pass'contes – se poursuivant jusqu'en septembre 2015, et du Camion à histoires – sur les routes du littoral jusqu'au 6 juin prochain. Les commandes d'abonnements seront possibles dès mardi 16 juin. La présentation sera suivie d'un apéritif sur le grand plateau. **Théâtre du Passage, passage Maximilien-de-Meuron 4, présentation de la nouvelle saison 2015-2016, mardi 16 juin à 20 heures. Informations complémentaires sur www.theatredupassage.ch.**

Théâtre du Concert

Le Théâtre du Concert est fier de présenter le spectacle «Tentative de description d'un dîner de têtes à Paris-France» de Jacques Prévert, qui se tiendra du 4 au 7 juin prochains. Créé en début de saison, ce spectacle vient en quelque sorte la clore.
Jacques Prévert, on croit le connaître. Et pourtant… Dans ce récit ironique, à la fois drôle et grave, publié en 1931, il nous parle d'un monde qui se révèle être le nôtre encore aujourd'hui – et c'est comme si tout recommençait, comme si rien n'avait changé.
Blaise Froidevaux (conception et jeu), l'un des pionniers de la Maison du Concert, a pris aujourd'hui un autre chemin, pour un projet artistique plus singulier. La Maison du Concert a voulu l'accompagner dans cette nouvelle aventure théâtrale.
Théâtre du Concert, Hôtel-de-Ville 4, jeudi 4 juin, vendredi 5 juin et samedi 6 juin à 20h30 et dimanche 7 juin à 17 heures. Réservation par téléphone au 032 724 21 22 ou sur www.maisonduconcert.ch.



La photomobile est au cœur d'une exposition à découvrir au Péristyle

Onze regards sur la ville

Quoi de plus simple que de capturer une image avec son téléphone mobile ! La photographie évolue avec son temps et se diffuse au quotidien sur les réseaux sociaux. L'association «Ouverture» convie onze photographes, professionnels et amateurs, à se prêter au jeu en exposant leurs visions originales de la ville de Neuchâtel. A découvrir jusqu'au 21 juin au Péristyle !



Onze photographes ont capturé la ville de Neuchâtel sous différentes coutures avec un téléphone mobile. • Photo : David Marchon

Avec l'évolution des nouvelles technologies, la photographie est devenue incontournable. Du paysage au portrait en passant par les scènes de la vie quotidienne, la photomobile – photo prise et travaillée avec un smartphone – est largement diffusée sur les réseaux sociaux. Elle apporte ainsi un nouveau souffle à la création artistique en favorisant les échanges entre les adeptes.

Pour sa première exposition, l'association «Ouverture» a convié onze photographes, professionnels et amateurs, autour du thème de la ville de Neuchâtel. Ils ont tous utilisé un téléphone mobile pour capturer la cité sous différentes facettes. «Tout est là, il y a des photos d'architecture très soignées, des ambiances nocturnes et même des sortes de selfies. Les 55 images exposées racontent ensemble une belle histoire sur la ville de Neuchâtel», relate Virgine Galbarini co-directrice du projet, avec Pauline de Montmollin. Les deux compères sont à l'origine de l'association « Ouverture» pour proposer différents projets culturels autour de la ville. Cette première exposition coïncide avec la création de l'association qui bénéficie du soutien de la Ville de Neuchâtel.

Participation du public

A travers cette exposition novatrice, «Ouverture» a pour but de mettre en évidence le talent de ces artistes, qui pratiquent une nouvelle écriture photographique. Le visiteur est invité à (re)découvrir la ville de Neuchâtel, son architecture, sa vie, ses ambiances. Il a aussi la possibilité de participer virtuellement à l'exposition en partageant ses propres clichés de Neuchâtel sur les réseaux sociaux, via Instagram @ouverture2015 ou sur facebook.com/ouverture neuch. Des balades photographiques emmenées par des professionnels de l'image sont également proposées les 9 et 17 juin. Inscriptions sur expo.ouverture@gmail.com. (ak)

- **Exposition «Ouverture. Quand la photomobile capture la ville»: du 4 au 21 juin au Péristyle de l'Hôtel de Ville. Ouvert du lundi au vendredi de 7 à 19 heures et le samedi et dimanche de 10 à 17 heures. Entrée libre.**

Chronique culturelle

Marili et Alfonsina

Les autorités et la population de Neuchâtel ont accueilli samedi une centaine de Bisontins pour une journée de partage et d'amitié dans le cadre du jumelage entre les deux cités dont on célèbre cette année les noces d'émeraude (40 ans). Durant la matinée, nos invités avaient l'occasion de visiter la ville, d'entrer dans nos musées ou d'écouter un bref récital de la soprano Maria Lilia Portorrico. Arrivée en janvier de Cordoba, en Argentine, cette jeune femme perfectionne sa technique du chant au Conservatoire grâce à une bourse de la Ville de Neuchâtel. Sa grâce naturelle et sa maîtrise vocale ont fait forte impression sur le public venu de Besançon. Après avoir chanté des airs d'opéras connus, Marili, accompagnée au piano par le talentueux Francisco Leal, a interprété avec brio et sensibilité des chansons populaires de son pays, un peu mélancoliques comme il se doit ! Elle a notamment rendu hommage à la comédienne et poétesse Alfonsina Storni, née au Tessin en 1892 et décédée à Mar del Plata, en 1938. Atteinte d'un cancer et obsédée depuis longtemps par la mort et la mer, la poétesse – dit-on - s'est assise sur la plage et a attendu que l'océan l'emporte…

Patrice Neuenschwander

Publicité



Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

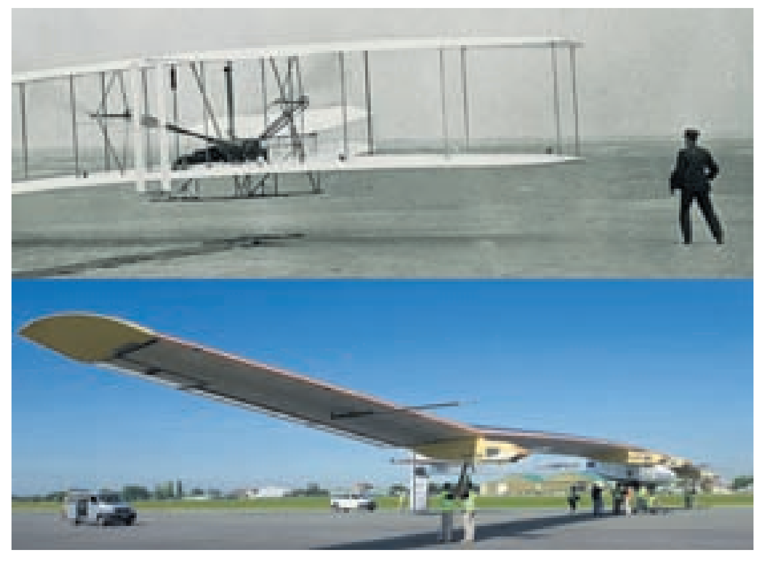
Earth Impulse



17 décembre 1903. Les brumes viennent de se dissiper sur un banc de sable sur la côte est des Etats-Unis… Un étrange engin muni de deux grandes ailes, d'un moteur, de deux hélices glisse sur un rail en bois… et s'envole ! Pour la première fois, un engin motorisé ose rivaliser avec la gravité terrestre.

Le vol a été sans doute très bref et a dû provoquer les railleries de quelques goélands et de deux ou trois crabes. Deux fabricants de cycles, les frères Wright, étaient parvenus après des heures de rêves, d'essais, d'espoirs et probablement de quelques désespoirs, à faire décoller leur Flyer, un engin plus lourd que l'air. Cet exploit a ouvert une voie dont ils en ignoraient certainement l'étendue.

Un siècle plus tard… une autre équipe de fous, menée par Bertrand Piccard, décide de reprendre l'aventure en réalisant un engin volant motorisé… mais avec une complication supplémentaire : la capacité de régénérer son énergie en vol, sans émission polluante, en captant simplement le rayonnement fourni naturellement et gratuitement par le soleil. Pourquoi s'en priver non ? Il suffit de lever les yeux…



Le Flyer des Frères Wright et le Solar Impulse de Betrand Piccard. • **Photo : sp**

Le vol de Solar Impulse est un peu hésitant. L'avion, un peu frêle sous sa grande voilure, ne peut pas rivaliser avec ses camarades de vol dont il croise les trajectoires. Par contre, c'est une véritable révolution… il n'a plus besoin de se poser pour se réapprovisionner : plus il vole haut… plus il se recharge : il vole à énergie neutre ! Un nouveau concept révolutionnaire dans le domaine aérien. Le mouvement est presque perpétuel… La technique a encore quelques limites mais la porte est maintenant ouverte.

Cette aventure démontre une nouvelle fois que l'ingéniosité humaine alliée à un concentré de créativité, de rêve, le tout saupoudré d'une bonne dose de folie parvient à dépasser les limites de l'utopie. Cette magie permet de trouver des solutions là où certains ne voient que des problèmes et des obstacles. Voilà des projets qui décalaminent les esprits, permettent de franchir les certitudes et ainsi repoussent les frontières de l'impossible.

Ce tour du monde est un événement spectaculaire, mais cette dynamique doit permettre d'en entraîner d'autres. A l'heure des défis énergétiques et de préservation des ressources naturelles, l'aventure de Solar impulse pourrait être renommée… « Earth Impulse » !

P.-O. A.



La Ville jeune

Case à chocs, « La Nuit sauvage de la Chatte », vendredi 5 juin, dès 23 heures. Au programme de la soirée : avaler des épées et du feu, fakirisme, contorsion et burlesque. Des animations présentées par les *Demented Dolls of Sideshow : Princesse Tweedle Needle* (NL), *Jenn O.Cide* (USA), *Princess of Scars* (NO), *Betty Bloomerz* (USA) et *Spaghetti Anaelle* (FR). Infos sur : www.case-a-chocs.ch, entrée libre, accessible à tout âge.



La Ville sportive

Neuchâtel-Gym (groupe enfantine)
Leçons tous les jeudis durant les périodes scolaires : enfants de 4 à 7 ans de 17h30 à 18h30 au Collège de la Promenade. Pour tout renseignement, merci de contacter la monitrice : 032 724 77 07.

Cercle de la Voile de Neuchâtel
Les cours annuels du Cercle de la Voile de Neuchâtel s'adressent à toutes et à tous, jeunes et adultes. Ils ont lieux tous les soirs en semaine à partir de 17h30 (le mercredi à 14h). Ils se pratiquent sur Optimist, Laser, Surprise (lesté) et Planche à voile. Plusieurs niveaux de pratique : débutant et perfectionnement. Pour tous renseignements : Charles Martinez, 079 955 51 62, chefdebase@cvn.ch ou sur www.cvn.ch rubrique « formation ».

Tchoukball Club Neuchâtel
Entraînement tous les jeudis : Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h ; adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N°s 3-4, 4e étage. Contacter le secrétariat : 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)
Leçons tous les mercredis : Seniors de 19h à 20h ; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence : 032 841 28 49.

Football corporatif
Terrain des Charmettes
Lundi 8 juin à 20h15, Ghost FdU 1912 – New Look 91

Football
Stade de la Maladière
Samedi 6 juin à 15h, Neuchâtel Xamax FCS I – FC Sonvilier, Promotion League
Mercredi 10 juin à 20h, FC Le Parc II – FC Valangin I, Finale de coupe NE 5e ligue
Stade de Pierre-à-Bot
Samedi 6 juin à 9h, Neuchâtel Xamax FCS I – FC Bôle, Juniors E
A 10h45, Neuchâtel Xamax FCS II – FC Bôle, Juniors D
A 12h30, Neuchâtel Xamax FCS – FC Sion, M15
A 15h, Neuchâtel Xamax FCS – FC Lusitanos, Juniors A
A 17h30, Neuchâtel Xamax FCS II – FC Corcelles-Cormondrèche, 2e ligue
Dimanche 7 juin à 11h, Neuchâtel Xamax FCS – Stade Bernex, 2e ligue interrégionale Fém.
A 14h, FC Helvetia – FC Ticino, 4e ligue
Terrain de Pierre-à-Bot
Dimanche 7 juin à 15h, ASI Audax-Friùl II – FC Lignières, 3e ligue
Terrain du Chanet (grand)
Vendredi 5 juin à 20h, Neuchâtel City FC – FC Môtiers, 4e ligue
Samedi 6 juin à 14h, Neuchâtel Xamax FCS – FC Viège, M13

Gymnastique
Halle de sport de la Riveraine
Samedi 6 juin dès 8h, Championnat Suisse juniors de gymnastique
Dimanche 7 juin dès 8h, Championnat Suisse juniors de gymnastique

Basketball
Salle de la Maladière
Dimanche 31 mai dès 8h, Tournoi Mini-Basket, organisé par le MJ Union Neuchâtel

Football américain
Terrain du Chanet (grand)
Dimanche 7 juin à 11h, Neuchâtel Knights – Lugano, Juniors
A 14h, Neuchâtel Knights – Aarau, Elites

Hockey sur gazon
Ancien synthétique de Pierre-à-Bot
Samedi 6 juin, dès 8h30, Tournoi juniors



Le Prix COMUL 2015 décerné à la compagnie de théâtre STOA

« Opération mythologie »

Comment Zeus devint-il le roi des dieux ? Pourquoi Cerbère a-t-il trois têtes ? Qui sont les heureux parents de la Méduse ? Comment Ouranos perdit-il ses testicules ? Pourquoi Chronos dévorait-il ses enfants ? La compagnie de théâtre STOA lance une vaste opération de sensibilisation à la mythologie gréco-romaine dans les bus, les écoles et les bibliothèques du Littoral et racontera « La Naissance des dieux » cet été sur une scène les pieds dans l'eau au Laténium. Le projet a été récompensé par le Prix de la Communauté urbaine du littoral neuchâtelois (COMUL), décerné pour la première fois cette année.

L'été dernier, les communes de Neuchâtel, St-Blaise, La Tène, Hauterive, Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Auvernier, Bôle, Colombier et Boudry décidaient d'instaurer un prix de soutien au sport et à la culture. « L'objectif est de favoriser l'organisation de manifestations d'envergure intercommunale sur le Littoral », a rappelé vendredi devant la presse la conseillère communale de Milvignes Marie-France Matter, présidente de la commission « sports, culture et loisirs » de la COMUL.

Doté de la coquette somme de 25'000 francs, ce prix est financé par les communes membres, à proportion du nombre de leurs habitants. Pour espérer décrocher la timbale, les projets doivent remplir un certain nombre d'exigences, dont celle de toucher au moins trois communes de la COMUL, réparties dans les deux districts du Littoral.

Parmi cinq dossiers

Et tel est bien le cas du lauréat : l'« Opération mythologie » présentée par la compagnie STOA, une association qui s'est donnée pour mission de traduire, de revisiter et de mettre en scène les textes antiques pour les faire connaître au grand public. « Nous avons été séduits par le concept, qui consiste à amener des institutions de différentes natures, localisées sur le littoral neuchâtelois, à collaborer autour d'un thème attrayant et apprécié du public : les dieux et héros de la mythologie », explique Marie-France Matter. Pour cette première édition, cinq projets étaient en lice.

La Théogonie…

« Il fallait oser récompenser un projet relatif à la mythologie. C'est un choix courageux. J'en suis très heureux », se félicite Matteo Capponi, l'âme du projet. Après *Le Banquet* de Platon, la compagnie STOA présentera cet été sur les rives du lac, à hauteur du Laténium, une création intitulée « La Naissance des dieux ». Il s'agit d'une adaptation de la *Théogonie* d'Hésiode, un poème épique d'un millier de vers contemporain de l'*Odyssée* et de l'*Illiade*, qui chante les dieux et le monde, depuis Ouranos et Gaïa jusqu'à l'avènement de Zeus, en passant par le supplice de Prométhée, la naissance d'Aphrodite, la boîte de Pandore et tant d'autres mythes qui ont fondé notre civilisation.

… en langage contemporain

« C'est la Bible mythologique et cosmologique des Grecs. Personne ne s'était encore essayé à la mettre en scène », souligne l'helléniste Matteo Capponi, qui a réalisé une nouvelle traduction de la *Théogonie* en français inventif et coloré pour rendre le texte vivant et accessible à tous. Après deux ans de travail, l'helléniste bute encore sur huit vers qu'il « essaie de transposer en rap ». Tout un programme !

Quizz dans les bus

Le prix n'est toutefois pas décerné au spectacle en lui-même, mais au travail de médiation et de sensibilisation à la mythologie gréco-romaine organisé sur le Littoral autour de cette création. Au programme figurent des animations dans les rues ainsi qu'un « quizz » mythologique dans les bus de la ligne 101, des interventions pédagogiques dans les écoles et des activités pour les jeunes dans le cadre du passeport vacances, ainsi que la mise en valeur d'ouvrages sur les dieux grecs et romains dans les bibliothèques communales.

« Ma jolie mythologie »

Le coup d'envoi de cette opération démarre à la Bibliothèque publique et universitaire avec l'exposition « Ma jolie mythologie », qui a été vernie lundi. A la recherche des mythes antiques dans les collections, la latiniste Liliane Rod et son équipe ont trouvé une kyrielle de documents de toute nature – livres, DVD, BD – qui montrent l'omniprésence dans notre culture de ces légendes fondatrice. De l'aube de l'imprimerie jusqu'à la révolution numérique, dieux, monstres et héros n'ont jamais cessé d'être parmi nous ! (ab)

« La Naissance des dieux » : du 22 juillet au 16 août dans le parc du Laténium ; « Ma jolie mythologie » : du 2 juin au 31 décembre à la Bibliothèque publique et universitaire.

Jonathan Cachelin, élève de 1re année à l'Académie de Meuron, a réalisé l'affiche lauréate du concours pour l'Abo Ado.



L'Abo Ado donne accès à un abonnement d

Abonnement

Depuis ce lundi 1er juin, la Ville de Neuchâtel subventionne à hauteur de 50% les abonnements annuels Onde verte pour les jeunes de la 7e Harmos jusqu'à leur 20e anniversaire, domiciliés sur le territoire communal. En période d'essai pour trois ans, cette mesure a pour but de doubler le nombre de jeunes utilisant les transports publics pour leurs déplacements scolaires et de loisirs. Elle constitue l'une des six actions phares du programme politique pour la période 2014-2017. Mode d'emploi.

« Nous avons privilégié un contact direct : les jeunes reçoivent un bon en main propre. Ils n'ont ainsi plus qu'à se rendre au guichet pour acquérir leur abonnement à moitié prix. Cette approche vise à optimiser l'impact de



L'helléniste Matteo Capponi et la latiniste Liliane Rod de la compagnie STOA, lauréate du Prix COMUL 2015.

ınt de transports publics à demi-prix pour les 10-20 ans

ıt Onde verte à moitié prix

cette action, qui promeut l'utilisation des transports publics auprès des jeunes», relève Christine Gaillard, directrice de la Mobilité. Concrètement, cette subvention se présente sous la forme d'un bon nominatif d'une valeur de 238,50 francs. Cette somme correspond à la moitié d'un abonnement annuel Onde verte junior 2 zones. L'école obligatoire et les lycées distribueront le bon directement à leurs élèves. Les autres jeunes, eux, le recevront à domicile par courrier postal. «La subvention concerne environ 3'500 jeunes de la 7e Harmos à 20 ans et résidant en ville de Neuchâtel», précise Pierre Geissbühler, administrateur de la Direction de l'Education, de la Santé et de la Mobilité. «S'il advenait qu'un jeune soit oublié, il peut réclamer son bon par courrier électronique à infomobilité@ne.ch», ajoute Pierre-Olivier Aragno, délégué à la mobilité de la Ville de Neuchâtel.

Les jeunes peuvent faire valoir leur bon sur un abonnement annuel Onde verte junior couvrant au minimum les zones 10 et 11. Il peut également être utilisé pour un abonnement annuel 2, 3, 4, 5 zones Onde verte junior, à condition d'inclure les zones 10 et 11, ou pour un abonnement général CFF. A noter que les abonnements Onde verte en cours peuvent être remboursés au prorata du temps restant, lors de l'achat d'un nouvel abonnement. En cas de perte, un nouveau bon peut être obtenu auprès des secrétariats des différents établissements scolaires ou par courrier électronique à infomobilite@ne.ch.

Nouvelle liberté de mouvement

«Nous lançons cette action au mois de juin non seulement pour éviter une trop grande affluence aux guichets en août, mais également pour que les jeunes puissent profiter de l'abonnement durant les vacances. Les zones 10 et 11 couvrent un périmètre qui s'étend de Cortaillod à La Tène en passant par Chaumont. L'occasion pour eux de découvrir les nombreuses possibilités qu'offre le réseau de transports publics», détaille Pierre-Olivier Aragno. La subvention de la Ville de Neuchâtel fait l'objet d'une période d'essai de trois ans. «L'Abo Ado vise à offrir aux jeunes une nouvelle liberté de mouvement, tant pour leurs déplacements scolaires que culturels et sportifs», conclut Christine Gaillard.

• **Infos sur www.aboado.ch**

Visuel fort et ludique

La Ville de Neuchâtel a lancé une large campagne de communication autour de son action Abo Ado avec une affiche conçue par l'Académie de Meuron. «Le graphisme de cette campagne est très fort. Ludique, il rappelle l'univers du jeu vidéo et souligne que prendre les transports publics est une stratégie gagnante», explique son directeur Frédéric Fischer. La réalisation de cette affiche a fait l'objet d'un concours auprès des étudiants de l'Académie de Meuron. C'est le graphisme imaginé par Jonathan Cachelin, élève de 1re année, qui est sorti lauréat. Son visuel est à découvrir sur les trolleys et abribus TransN ainsi que dans les cinémas de la ville.



Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole



Pour le groupe PLR, le désendettement de la Ville doit se poursuivre et la baisse de la fiscalité des personnes physiques rester une priorité.

Groupe PopVertSol
Comptes 2014

Julien Binggeli : Le groupe PopVertsSol tient à saluer, une fois encore a-t-on envie de souligner, l'excellente tenue des comptes 2014 de la Ville de Neuchâtel. Ceux-ci s'inscrivent presque à contre-tendance si nous les comparons à la situation d'autres collectivités publiques que celles-ci soient cantonales ou extra-cantonales. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette bonne santé financière qui permet d'envisager l'avenir avec un optimisme raisonnable grâce à la maîtrise des coûts de fonctionnement et à la création d'importantes provisions. Ne boudons pas notre plaisir, PVS tient à féliciter le Conseil communal pour sa gestion rigoureuse, créative et cohérente de l'argent public.

Quelques sources d'inquiétude nous sont apparues toutefois. Celles-ci se déclinent sur les points suivants : recapitalisation de la caisse de pension Prévoyance.ne, dépendance fiscale de la commune à une grande entreprise multinationale et baisse prévisible des recettes liée à la réforme III de l'imposition des entreprises en consultation à Berne. Ces sujets ont trait aux dépenses et aux recettes de la Ville qui, dans les trois cas, pourraient signifier une mise à mal de nos capacités à assurer un service public de qualité à la population. Nous réclamons par conséquent au Conseil communal une vigilance accrue dans sa planification à venir afin que les citoyen-ne-s ne viennent pas à payer les pots cassés d'une chute des recettes fiscales et/ou d'une hausse des dépenses obligatoires qui pourraient, toutes deux, ensemble ou séparément, signifier des restrictions au niveau des prestations.

Pour l'heure, nous ne pouvons que féliciter et remercier l'ensemble du personnel communal pour son travail considérable, réalisée année après année, au service de la collectivité et de l'intérêt général.

Groupe socialiste
Voir plus loin que les chiffres

Antoine de Montmollin : Le groupe socialiste ne peut qu'exprimer sa satisfaction au regard des comptes de l'exercice 2014. Les indicateurs financiers sont au vert pour notre Ville : le résultat net présente un bénéfice malgré d'importantes mise en réserve et provisions, la dette et ses intérêts sont en diminution et la fortune atteint un niveau réjouissant.

Nous en sommes d'autant plus satisfaits que ces chiffres sont pour nous la preuve qu'il est possible pour une collectivité de mener une politique sociale forte et d'assumer les dépenses qui en découlent tout en gardant des finances saines, et cela même en diminuant l'impôt sur les personnes physiques. Si la gauche était aussi dépensière et inapte à gérer des finances publiques que certains veulent parfois le faire croire, notre Ville n'en serait pas là après plus de 20 ans avec une majorité de gauche.

Enfin, nous tenons à rappeler que des bons comptes ne font pas systématiquement des citoyens heureux. L'époque que nous traversons est très dure pour certaines catégories de la population. Cela est dû tant à l'évolution très rapide du marché du travail qu'au durcissement de l'accès aux aides qui peuvent être accordées à ceux qui n'y trouvent pas leur place. Il ne faut pas oublier que derrière les chiffres se cachent des situations bien réelles, et que la diminution d'un poste au budget ou dans les comptes peut signifier une perte de qualité de vie pour la population. Nous sommes dès lors d'avis que le rôle des autorités n'est pas d'admirer les résultats comptables et de chercher aveuglément à les améliorer année après année mais plutôt de s'appuyer sur ceux-ci pour améliorer les services fournis aux habitants de notre Ville.

Groupe PLR
Les comptes sont bons

Christophe Schwarb : Les comptes 2014 bouclent sur un bénéfice de plus de 440'000 francs. Le groupe PLR ne peut que se réjouir de cette situation d'autant plus que le taux d'impôts a enfin baissé de deux points, soulageant ainsi un tant soit peu la population.

Bien que la situation actuelle soit très satisfaisante, les enjeux futurs restent importants et font partie des priorités du PLR : le désendettement de la ville doit se poursuivre ; la baisse de la fiscalité des personnes physiques doit rester parmi les priorités de la ville ; toutes les dépenses, qu'elles soient liées à l'aménagement du territoire, à l'entretien du patrimoine ou encore à la recapitalisation de la caisse de pension, devront être particulièrement justifiées.

Le beau temps actuel doit nous permettre de travailler dans le respect des autorités mais sans tabou.

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M. Dimitri Paratte (PopVertsSol), président.

Y compris le président, 37 membres sont présents : Mmes et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Dobrivoje Baljozovic (Soc), Mouhamed Basse (Soc), Nicole Baur (PopVertsSol), Julien Binggeli (PopVertsSol), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Gianfranco De Gregorio (Soc), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Joël Desaules (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Natacha Erard (Soc), Philippe Etienne (PLR) Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yvan Gallo (Soc), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Félix Gueissaz (PLR), Béatrice Haeny (PLR), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Philippe Loup (Soc), Jean-Frédéric Malcotti (PopVertsSol), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Julien Spacio (PLR), Richard Strohmeier (PLR), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés : Mmes et MM. Oksana Castioni (Soc), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Anne-Françoise Loup (Soc), Vincent Pahud (PDC), Christophe Schwarb (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M. Thomas Facchinetti, président (Soc), M. Pascal Sandoz, vice-président (PLR), Mme Christine Gaillard (PopVertsSol), M. Olivier Arni (Soc), et M. Fabio Bongiovanni (PLR), conseillers communaux.



Les papillons de Piparo

Autrefois, on utilisait le mot juste : propagande. Inventé en 1622 par le pape Grégoire XV et tiré du latin *propagare* (propager, répandre) ce mot a été longtemps et diversement utilisé. C'était un bien joli mot auquel le XXe siècle réserva cependant un mauvais sort : propagande nazie contre propagande bolchévique, celle-ci se démarquant de celle-là avec l'invention de « l'agit-prop »… Depuis, plus personne n'ose écrire ni prononcer ce mot, devenu gros mot, alors même que jamais une société n'a autant été matraquée – et celui-ci aussi est le mot juste ! – par la propagande…

Alors fut inventée la « communication », vocable qui mérite largement les guillemets, véritable tarte à la crème du XXIe siècle, plus communément appelée la « com » parce qu'aujourd'hui on aime aller vite.

Les gouvernements communiquent, les entrepreneurs et les marchands communiquent, les partis et leurs « leaders » communiquent, le pape et les imams communiquent, bref, on communique à tout-va et des légions de « chargés de com » envahissent notre quotidien. Leur but : nous convaincre que le bonheur est à notre portée et/ou nous vendre les moyens de parvenir à ce bonheur.

Cela, tout cela n'est pourtant que propagande.

L'étymologie d'un mot presque disparu nous apprend beaucoup sur l'hypocrisie de la société qui l'a banni.

Et ce, tandis que là-haut passent les nuages…



Ludothèque Pestalozzi

Troc annuel

La ludothèque Pestalozzi tiendra son troc de jeux et de jouets :

samedi 13 juin 2014
de 9 à 12 heures
dans la cour du Collège
de la Promenade à Neuchâtel.

Renseignements complémentaires : www.bibliotheque-pestalozzi.ch, tél. 032 725 10 00.



Conseil communal

Présidence 2015-2016



Le Conseil communal a nommé dans sa séance du 1er juin Thomas Facchinetti à la présidence de l'autorité exécutive de la Ville de Neuchâtel pour l'année administrative 2015-2016, qui succède à Christine Gaillard.



Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés :

- concernant la modification d'actes réglementaires suite à la réorganisation des sections et services de l'administration communale et à leur changement de dénomination,
- concernant la modification d'actes réglementaires suite à la nouvelle organisation scolaire (éorén),
- concernant la création et l'alimentation d'une réserve conjoncturelle,
- concernant l'alimentation du fonds destiné à subventionner des installations solaires photovoltaïques privées sur le territoire communal,
- concernant l'alimentation du fonds pour l'amélioration de l'accessibilité de la Ville,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 1er juin 2015, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à cinquante jours, soit jusqu'au lundi 27 juillet 2015.

En outre, lors de la même séance, le Conseil général a approuvé les comptes et la gestion de la Ville de Neuchâtel pour l'année 2014.

Neuchâtel, le 3 juin 2015.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, **Le chancelier,**
Thomas Facchinetti **Rémy Voirol**



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Joseph La Commare, architecte à Boudevillier (Bureau d'architecture jlc), d'un permis de construire pour la création d'un appartement en duplex dans les combles et la création d'un balcon en toiture 17, rue de Gibraltar, article 4896 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Mme Kropf Mensik et M. Mensik. Les plans peuvent être consultés du 29 mai au 29 juin 2015, délai d'opposition.

Demande de Madame et Monsieur Sylvie et Pascal Savary, d'un permis de construire pour la mise en conformité d'un couvert réalisé sans autorisation 22, chemin de Gratte-Semelle, article 8858 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 29 mai au 29 juin 2015, délai d'opposition.

Demande de Madame et Monsieur Giuseppina Cossantino Bucher et Stephan Bucher d'un permis de construire pour la création d'ouvertures en façade et en toiture et d'une lucarne sur le pan est de l'immeuble 33, rue des Poudrières, article 6038 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 29 mai au 29 juin 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Sergio Nunez, architecte à Marin-Epagnier (Espace Blanc SA), d'un permis de construire pour l'agrandissement et la surélévation du bâtiment 4a, chemin de Trois-Portes, article 5902 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Résidence des Trois-Portes Sàrl. Les plans peuvent être consultés du 29 mai au 29 juin 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Stephan Bernauer, architecte à Chézard-St-Martin (Bureau d'architecture Stephan Bernauer), d'un permis de construire pour la construction d'une maison familiale à la route de Chaumont, article 16886 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, pour le compte de Madame Anne-Geneviève Gacond. Les plans peuvent être consultés du 13 mai au 12 juin 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Romano Longaretti, architecte à St-Aubin-Sauges (Bureau d'architecture Romano Longaretti), d'un permis de construire pour la construction d'un garage enterré et d'un ascenseur 50, rue de la Côte, articles 10757 et 15810 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Rachel et Michel Pellaton. Les plans peuvent être consultés du 13 mai au 12 juin 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour le réaménagement de l'entrée du restaurant et l'aménagement d'une terrasse accessible en toiture 2, Esplanade Léopold-Robert, articles 13496 et 13497 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de l'Hôtel Beaulac SA. Les plans peuvent être consultés du 13 mai au 12 juin 2015, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

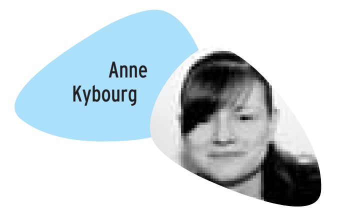
Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



La chronique sportive de...

Les meilleurs gymnastes de Suisse à Neuchâtel



La gymnastique est à nouveau à l'honneur en cette fin de semaine à Neuchâtel. Après la grâce et la souplesse des filles de la gymnastique rythmique, place à la force et à la maîtrise des garçons de la gymnastique artistique. La halle de la Riveraine accueille samedi 6 et dimanche 7 juin les championnats suisses juniors de gymnastique artistique masculine. Les quelque 200 meilleurs gymnastes du pays seront à Neuchâtel en quête d'un titre national. Treize Neuchâtelois ont décroché leur qualification.



Treize gymnastes de Gym Serrières, dont Timoté Gacond, disputeront les championnats suisses juniors de gymnastique artistique masculine les 6 et 7 juin prochains à la Riveraine. • **Photo: Stéphane Lautenbacher**

La société de Gym Serrières, membre de la Fédération suisse de gymnastique, s'est vue confier l'organisation des championnats suisses juniors. Tout le club est mobilisé en vue du plus important rendez-vous de la saison. L'équipe d'organisation est rôdée, elle avait déjà accueilli cette compétition de haut niveau il y a deux ans, mais pour la gymnastique artistique féminine. Les filles de Gym Serrières avaient ramené deux médailles d'or en individuel. Les garçons espèrent faire tout aussi bien, mais la concurrence s'annonce rude.

Des Neuchâtelois en lice

Treize gymnastes neuchâtelois ont obtenu leur sélection pour les championnats suisses juniors, en fonction de leurs résultats en compétition. Davide Mazzola (catégorie P5) constitue le plus grand espoir de médaille pour Gym Serrières. Très en forme, le gymnaste, âgé de 16 ans, a récemment remporté le concours général d'un concours zurichois, où ses principaux adversaires étaient présents. Le Neuchâtelois possède de bonnes prédispositions notamment aux anneaux, son engin de prédilection. Dans la catégorie P4, l'équipe composée de Timoté Gacond, Antoine Amez-Droz et Josias Heubi pourrait, elle aussi, sortir son épingle du jeu. Très complémentaires, ces trois gymnastes suivent une filière sport-études. Ils effectuent 21h30 de gymnastique par semaine ! Quant aux autres gymnastes, plusieurs visent des distinctions, et pour les plus jeunes, il s'agira avant tout d'acquérir de l'expérience.

Les moments forts

Les catégories P5 et P6, dont les finales sont prévues dimanche après-midi, constituent sans nul doute l'événement incontournable de la compétition. Le niveau y est très relevé. La société Gym Serrières espère accueillir un public aussi large que possible, et éventuellement susciter des vocations chez les plus jeunes. En effet, le club cherche toujours à assurer la relève. Rendez-vous donc ce week-end pour découvrir les prouesses physiques et artistiques des gymnastes neuchâtelois, qui effectuent de nombreuses heures de travail au quotidien !

A.K.



A travers l'histoire





Le XVIII[e] siècle correspond à une période faste pour la ville de Neuchâtel. Profitant du legs de la fortune de David de Pury, les autorités bâtissent plusieurs bâtiments prestigieux. Abandonnant l'ancien hôtel de ville, vétuste, qui enjambait le Seyon, le Conseil de Ville s'établit dans un nouveau bâtiment au bout de la rue de l'Hôpital. Construit selon les plans d'un des grands architectes européens de l'époque, éloigné du bourg primitif, l'hôtel de ville revêt une importance symbolique forte : la Bourgeoisie de Neuchâtel affirme ainsi son indépendance par rapport au pouvoir du Prince, figuré par le Château. Carte postale, vers 1915, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte : V. Callet-Molin. Photographie : S. Iori.





Cours pour les aînés

Initiation à la conduite d'un vélo électrique

La Ville de Neuchâtel, en collaboration avec Pro Velo Neuchâtel et LocoEmotion, organise une initiation à la conduite d'un vélo électrique pour les aînés qui se tiendra :

jeudi 18 juin 2015, de 8h30 à 12 heures.

Cette formation est ouverte à toute personne de 60 ans et plus sachant faire du vélo. Le départ du parcours est fixé au Musée d'art et d'histoire, Lépold-Robert 1, à Neuchâtel, puis aux Jeunes-Rives.

Le port du casque est exigé. Des casques seront à disposition sur place. L'assurance- accidents est à la charge des participants.

Le délai d'inscription est fixé au 8 juin 2015.

Informations et renseignements complémentaires : L'attachée aux personnes âgées de la Ville de Neuchâtel, 032 717 78 30 (lundi, mardi et jeudi) ou sur www.sante-ne.ch/fr/personnes-agees



Ateliers des musées

Les prochains ateliers proposés par l'Atelier des musées se tiendront selon l'agenda suivant :

Au Musée d'art et d'histoire
Atelier «L'envers de la guerre, la BD version dada !». Les prix s'élèvent à 20 francs par enfant et pour le duo (4-6 ans + 1 adulte) à 25 francs.

- *Pour les 7 à 11 ans :*
  16 septembre : 14h-16 heures

- *Pour les 4 à 6 ans (duo) :*
  24 juin : 14h-15h30
  9 septembre : 14h-15h30

Atelier «Pinceau maillot sirop !». Les prix s'élèvent à 25 francs par enfant.

- *Pour les 7 à 11 ans :*
  17 juin : 14h-16h30
  26 août :14h-16h30

Au Musée d'ethnographie
Atelier «Chuuut !!!». Le prix s'élève à 15 francs par enfant.

- *Pour les 4 à 6 ans :*
  3 juin : 14h-15h30
  17 juin :14h-15h30
  2 septembre : 14h-15h30

Inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch, tél. 032 717 79 18.

Place des Halles

Silent Party



La « Silent Party » printanière marquant le début de la Quinzaine neuchâteloise a réuni 3 à 4 mille personnes samedi 30 mai. Le temps d'une soirée les participants à cet événement ont pu danser et chanter à tue-tête jusqu'à 2 heures du matin sur la place des Halles. • **Photo : Festi'Neuch, ©David Piacenti.**



Expression Graffiti 3

Animations au Jardin Anglais

Afin de promouvoir l'expression artistique et culturelle, des animations organisées par EVAZIONGRAFFIK et l'Association Clefs d'arT se dérouleront les

6 et 7 juin 2015, au Jardin Anglais, à Neuchâtel.

Durant ce week-end, une vingtaine d'artistes viendront réaliser sur des blocs de bois une performance de création graphique en public.

Samedi et dimanche de 14 à 17 heures, des surfaces en carton seront mises à disposition afin que les enfants et les passants désireux de s'essayer au spray puissent peindre leur nom à la bombe et emporter le carton, grâce à l'aide de graffeurs confirmés.

Des animations musicale et sportive – break dance – seront également au programme, **samedi de 10 à 19 heures.**

Renseignements complémentaires et programme détaillé sur www.evaziongraffik.net



Projet de Fusion Neuchâtel Ouest

Soirée de débat

Les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin convient la population à plusieurs rencontres afin de discuter du projet de fusion Neuchâtel-Ouest.

Ainsi, la dernière séance d'information publique et soirée débats sur le projet de fusion des communes de Corcelles- Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin se tiendra :

mardi 9 juin, à 20 heures, au Temple du Bas à Neuchâtel.

Echos

■ Mercredi 27 mai, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, a représenté les Autorités lors de la réception organisée à l'occasion de la Fête nationale de la République d'Argentine, à Berne.

■ Mme Christine Gaillard, présidente et M. Thomas Facchinetti, directeur des sports, ont représenté les Autorités à l'occasion de l'événement lié au Championnat Suisse de gymnastique rythmique, qui s'est tenu les 30 et 31 mai derniers, à Neuchâtel.

■ Mardi 2 juin, Olivier Arni, directeur de l'économie, a représenté les Autorités lors de l'Assemblée générale de la Coopérative romande de cautionnement – PME.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mme et M. Antonia et Liberto Gallone-Circhirillo, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage, à Mmes et MM. Sonia et Michel Kohler-Borri, Josiane et Robert Promm-Echenard, à l'occasion de leur 55e anniversaire de mariage, à Mme et M. Anne-Marie et Erwin Rollier-Wüthrich, à l'occasion de leur 60e anniversaire de mariage et à Mme et M. Victorine et André Pasche-Mathieu, à l'occasion de leur 65e anniversaire de mariage.

Corso fleuri

Billets à prix réduit

La Fête des Vendanges de Neuchâtel rappelle qu'elle donne la possibilité d'acquérir des places assises pour la 90e édition du corso fleuri du 27 septembre 2015 à prix réduit.

Jusqu'au 31 mai 2015, les places assises sont proposées avec une réduction de 20% sur le prix normal. Ainsi, le siège ne coûtera que CHF 32.– (au lieu de CHF 40.–) pour les spectateurs qui acquièrent leurs places d'ici là au guichet de la Société de Navigation (port de Neuchâtel) ainsi qu'aux guichets des gares CFF de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds ou encore par le biais du système de vente sécurisé en ligne de la Fête des Vendanges de Neuchâtel (https://billetterie.fete-des-vendanges.ch/).

Jusqu'au 31 juillet 2015, la réduction sera de 10% (CHF 36.– au lieu de CHF 40.– la place assise) aux mêmes points de vente et par le biais d'internet.

Les organisateurs de la Fête des Vendanges de Neuchâtel donnent rendez-vous à toutes et tous les 25, 26 et 27 septembre prochains.



Programme cinéma pour la semaine du 3 au 9 juin 2015

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

SAN ANDREAS – 3D
2e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h15, 20h30. VF ve/sa 23h.
2D: VF me au ma 17h45.
De Brad Peyton.

CLOCHETTE ET LA CRÉATURE LÉGENDAIRE
9e semaine. Pour tous.
VF sa/di 13h30.
De Steve Loter.

CAMINO DE SANTIAGO
4e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
Esp/f di 11h.
De Jonas Frei.

APOLLO 2

EX MACHINA
1re semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h45, 18h15. VF me, ve au di, ma 20h30.
VF ve/sa 23h.
VO angl. s-t fr/all je, lu, 20h30.
De Alex Garland.

SHAUN LE MOUTON: LE FILM
12e semaine. Pour tous.
VF sa au di 13h45.
De Mark Burton.

LA LOI DU MARCHÉ
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF di 10h45.
Studio: VF me au ma 16h, 18h15, 20h30.
De Stéphane Brizé.

APOLLO 3

L'OMBRE DES FEMMES
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h30, 20h30.
De Philippe Garrel.

POURQUOI J'AI PAS MANGÉ MON PÈRE – 2D
7e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 16h15.
De Jamel Debbouze.

FAST & FURIOUS 7
10e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF ve au sa 22h45.
De James Wan.

LA FAMILLE BÉLIER
25e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF sa/di 14h.
De Eric Lartigau.

LA TÊTE HAUTE
4e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF di 10h45.
De Emmanuelle Bercot.

ARCADES

MAD MAX: FURY ROAD – 3D
4e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 14h30, 20h15. VF ve/sa 23h. VO angl. s-t fr/all ma 17h30.
2D: VF me au lu 17h30.
De George Miller.

BIO

TROIS SOUVENIRS DE MA JEUNESSE
1re semaine. 16 ans. sug. 16 ans.
VF me au lu 17h45.
VF me au ve, di au ma 20h15.
De Arnaud Desplechin.

DIRTY GOLD WAR
1re semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr/all sa 20h15.
Rex: VO s-t fr/all me au ma 18h30.
De Daniel Schweizer.

EN ROUTE – 2D
10e semaine. Pour tous.
VF me au ma 15h30.
De Tim Johnson.

BOUBOULE
6e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF ma 17h45.
De Bruno Deville.

REX

ON VOULAIT TOUT CASSER
1re semaine. Age inconnu.
VF me au ma 16h, 20h30.
De Philippe Guillard.

À LA POURSUITE DE DEMAIN
3e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h45.
De Brad Bird.

STUDIO

LA LOI DU MARCHÉ
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 16h, 18h15, 20h30.
De Stéphane Brizé.



L'instantané de Stefano Iori...



... 40e anniversaire du jumelage avec Besançon

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité: N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél.: 032 755 15 15.

Services publics

Cimetière de Beauregard (avenue Edouard-Dubois 27) ouvert sans interruption. Accueil lundi – vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, tél. 032 717 72 47.

Club de cinéastes (rue des Fahys 173) permanences jeudi dès 20h15. www.epivideo.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134.**

Les services religieux

Cultes du dimanche 7 juin 2015

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di 07.06, 10h, culte avec sainte cène, Mme T. Marthaler, suivi de l'Assemblée d'Eglise avec les élections des membres du Conseil paroissial et des députés au Synode.

Temple du Bas: di 07.06, 10h15, culte paroissial avec sainte cène, M. F. Schubert. Vente de fruits TerrEspoir, suivi de l'Assemblée d'Eglise avec les élections des membres du Conseil paroissial et des députés au Synode. Jeudi 04.06, 10h, méditation, salle du refuge. Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h et le samedi de 11h à 13h présence et exposition «Qui cherche trouve».

Nord:

Ermitage: Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Est:

Maladière: di 07.06, 11h45, culte avec Présence Afrique Chrétienne.

Pourtalès: 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Basilique Notre-Dame: di 07.06 à 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 06.06 à 17h, messe; di 07.06 à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa 06.06 à 17h30, messe; di 07.06 à 17h, messe en latin,

Chapelle de La Providence: sa 06.06 à 16h30, messe en croate; di 07.06 à 17h, messe en espagnol.

Hôpital Pourtalès: di, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di 07.06, 10h, messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel: pas de messe.



Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Réd. en chef ad intérim:
Pierre-Pascal Rossi

Rédaction:
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:
- Téléphone: 032 717 77 09
- Télécopie: 032 717 77 10
- E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
23'500 exemplaires

Publicité


Formation en
Economie d'entreprise
Orientée « ENTREPRENEURSHIP »
En tant que
Professionnel confirmé voulant créer une entreprise/société
Gestionnaire à la recherche d'un perfectionnement en management
Technicien confirmé promu à de nouvelles responsabilités managériales
Sportif d'élite à la recherche d'une reconversion professionnelle
Devenez
Economiste d'entreprise dipl. ES
Formation modulaire de 3 ans en emploi
CPLN Maladière 84
032 717 40 90
cpln-epc@rpn.ch



Adoptés à l'unanimité, les comptes 2014 bouclent sur un bénéfice de 448'353 francs

Tout bon pour les comptes !

Une fortune record, une dette qui poursuit sa baisse et des réserves toujours mieux garnies: l'examen des comptes 2014 a été rondement mené lundi soir au Conseil général. L'exercice comptable a été adopté à l'unanimité. Il se solde par un bénéfice de 448'353 francs, pour quelque 318 millions de charges. Le résultat a en effet dû être revu à la baisse de 360'000 francs en raison d'une erreur comptable débusquée par la Commission financière. Mais il n'en demeure pas moins: 2014 est un « excellent millésime », a souligné le directeur des Finances Fabio Bongiovanni.



Séance rondement menée lundi soir au Conseil général: il est vrai que les comptes 2014, bénéficiaires pour la sixième année consécutive, ne prêtaient guère à controverse.

Alors que les charges sont restées contenues, la Ville a profité l'an dernier de la bonne santé des entreprises et de rentrées fiscales meilleures que prévu. Cet excédent de recettes a permis de constituer une réserve conjoncturelle de 10 millions et diverses provisions, dont l'une de 12,5 millions pour faire face aux surcoûts qu'induira la nouvelle péréquation financière intercommunale en 2015 et 2016. Le fonds photovoltaïque et le fonds pour l'amélioration de l'accessibilité de la Ville ont par ailleurs été alimentés à hauteur de près d'un demi-million chacun. Le bénéfice a également permis à la Ville de réduire sa dette, de 15 millions à 305 millions de francs.

Satisfaction…

Le Conseil général n'a pas boudé son plaisir. «Nous ne pouvons que nous réjouir de cette bonne santé financière de la Ville, qui permet d'envisager l'avenir avec un optimisme raisonnable grâce à la maîtrise des coûts et à la création d'importantes provisions», a relevé au nom de PopVertsSol Julien Binggeli, saluant une «gestion rigoureuse et cohérente de l'argent public». Ces comptes sont «la preuve qu'il est possible pour une collectivité de mener une politique sociale forte et d'assumer les dépenses qui en découlent, tout en gardant des finances saines», a relevé le PS, par la voix d'Antoine de Montmollin. De son côté, le PLR s'est félicité que le taux d'impôts ait enfin baissé de deux points. «Malgré cela, les recettes fiscales des personnes physique sont restées stables», a relevé Christophe Schwarb. Preuve, à ses yeux, «qu'il faut poursuivre les efforts pour desserrer le carcan fiscal».

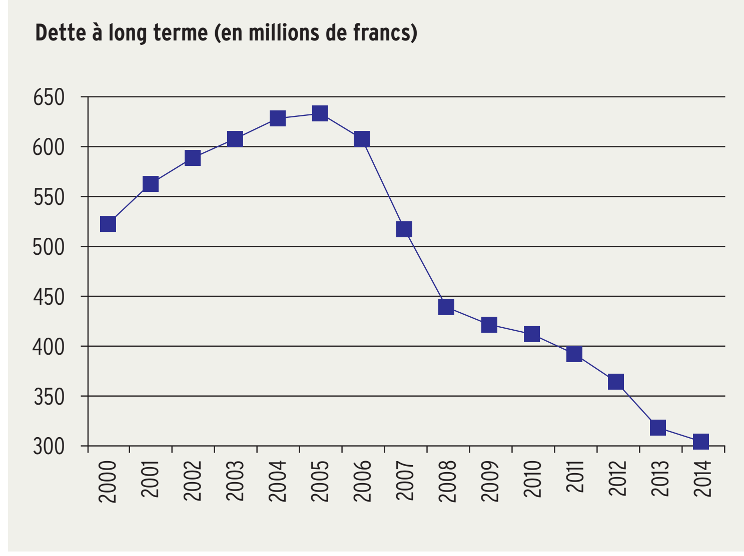
Regrets…

Le Conseil général a toutefois émis quelques petits bémols. Tous les groupes ont ainsi regretté que les investissements réalisés l'an dernier soient restés inférieurs de six millions au budget. Le PLR a également déploré le «ralentissement du désendettement». La somme consacrée l'an dernier à la réduction de la dette se situe «dans la continuité des années précédentes», exception faite de 2012 et 2013, a répondu le directeur des Finances Fabio Bongiovanni. Et de rappeler qu'en six ans, «136 millions de francs avaient été remboursés».

… et sources d'inquiétude

Ces bons comptes ne doivent toutefois pas faire oublier que la situation financière de la Ville reste tributaire de la conjoncture et que d'importants enjeux se profilent à l'horizon, a rappelé le Conseil général. La réforme de la péréquation intercommunale des charges, la volonté de l'Etat de réduire ses dépenses et la réforme de l'imposition des entreprises au niveau fédéral ont été autant de préoccupations exprimées par les différents groupes. Sans oublier la recapitalisation de la caisse de pensions prévoyance.ne, qui pourrait coûter quelque 50 millions à la Ville au moment du passage à la primauté des cotisations à l'horizon 2039.

Le Conseil communal y sera attentif, a assuré Fabio Bongiovanni. Et de rappeler que la Ville disposait fin 2014 d'une fortune nette de 56,8 millions de francs et de réserves affectées de 55,8 millions. Cela «doit nous permettre d'affronter les années à venir, qui seront plus incertaines», en convient le directeur des Finances. (ab)



En six ans, la dette à long terme de la Ville a diminué de 136 millions de francs pour s'établir à 305 millions.

Une application VeloSpot

Mobilité, entretien du patrimoine bâti, fusion, sous-représentation féminine dans les fonctions d'encadrement au sein de l'administration communale, gestion de la Case à chocs: l'examen de détail des comptes a été l'occasion d'aborder les thèmes les plus divers et réservé une bonne nouvelle pour les utilisateurs de Velospot. Dès cet automne, il sera encore plus facile de savoir combien il reste de vélos en location en libre-service dans les différentes stations du réseau, grâce à une application smartphone en cours de développement au niveau suisse, a annoncé la directrice de la mobilité Christine Gaillard. Un site internet le permet déjà.

Le marché ne déménagera pas

«Il n'est pas question de déplacer le marché», cette «institution séculaire chère au cœur des Neuchâtelois», a par ailleurs rassuré lundi soir le directeur de l'économie Olivier Arni à la faveur d'une question d'actualité du PLR. Dans le cadre de la stratégie de valorisation du centre-ville, une réflexion a toutefois été initiée pour améliorer l'occupation de la place des Halles. L'objectif est de trouver une meilleure cohabitation entre les stands des maraîchers et les terrasses, tout en valorisant les atouts du marché. Le moment venu, tous les acteurs concernés seront informés en priorité.